



Mashteuiatsh, 05 juin 2012

Mme Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue St-Amable, bureau 2,10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Réponses à la demande effectuée par la Commission du BAPE chargée d'étudier le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au Village historique de Val-Jalbert dans la correspondance du 1^{er} juin 2012.

Madame Gélinas,

La présente fait suite à la correspondance qui a été acheminée à la Société le vendredi 1^{er} juin dernier, par télécopieur et par courriel, dans laquelle la Commission du BAPE chargée de l'étude du projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan demande certaines précisions en lien avec l'aspect économique du projet.

Tel que demandé, le tableau préparé par la Commission dûment rempli est joint à cet envoi. Conformément aux exigences de la Commission, nous avons réparti entre les partenaires du projet les revenus bruts et les dépenses d'exploitation prévus à nos projections financières, au prorata de leur participation. Nous avons également attribué à chacun le coût prévu de leur service de dette en fonction des scénarios de financement conservateurs que nous avons utilisés pour finalement dégager la dette et les bénéfices. Prenez note que les montants indiqués sont indexés et couvrent les 20 premières années d'exploitation.

La Société souhaite cependant émettre une légère mise en garde à l'effet que le modèle que nous avons employé (liquidités générées) procure des résultats différents car il prend en compte certains paramètres comme la création d'une réserve financière et la variation des éléments débiteurs et créditeurs que l'on retrouve aux bilans annuels. Toutefois, outre ces aspects, l'ordre général des choses demeure le même.

En espérant le tout conforme, je vous rappelle que notre équipe demeure mobilisée pour répondre dans les meilleurs délais à toute autre question de la Commission sur le projet d'ici la fin de son mandat.

Veillez agréer, madame Gélinas, l'expression de nos sentiments distingués,

Denis Taillon

Président du conseil d'administration
Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean

N.B. Cette lettre est la version originale de la correspondance qui vous a été acheminée par courriel.

p.j. (1)

Sur les 20 premières années d'exploitation	MRC MARIA- CHAPDELAINÉ	CONSEIL DES MONTAGNAIS	MRC DU DOMAINE-DU- ROY	MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
REVENUS BRUTS (\$)	36 254 342	72 508 683	36 254 342	16 113 040
DEPENSES D'EXPLOITATION (\$) (excluant le service de la dette)	7 743 901	15 487 802	7 743 901	3 441 734
SERVICE DE LA DETTE (\$)	19 236 900	48 834 920	19 236 900	8 549 740
BENEFICES (\$)	9 273 541	8 185 961	9 273 541	4 121 566